

Commission Nationale Slalom

Communiqué :

ORGANISATION DES COURSES **ENTRANT DANS LE CLASSEMENT NATIONAL**

Les nouveaux règlements fédéraux sont applicables depuis septembre 2008.

Dans un souci d'uniformisation, de la qualité réglementaire, des organisations de course entrant dans le classement national, il est demandé :

- Aux **organiseurs de courses (R.1)** Rg et Nat 1/2/3 de (re) lire les différents documents disponibles sur le site fédéral slalom :

- **Règlement Commun**
- **Règlement Spécifique Slalom**
 - Fonctionnement technique
 - Fonctionnement sportif
 - Fonctionnement administratif
- **Annexes Slalom**
- **Cahier des charges d'organisation**
- **Tutoriel ffcanoë**
- **Les diverses informations de la CNAS**

- Pour **les Juges Arbitres**, Rg et Nat, il est demandé, en supplément, de (re) lire et télécharger sur le site :

- **Le rapport de J.A** obligatoire pour les N1/N2/N3
- **Les diverses informations de la CNAS**

Ces Juges Arbitres sont obligatoirement, en N1/N2/N3, nommés par la CNAS, et pour les Sélectifs Régionaux, nommés par le Comité Régional, qui lui même les choisit dans une liste affichée sur le site FFCK slalom.

- Pour **les Responsables informatique**, il est demandé pour l'année 2009, si possible, d'avoir participé à une formation gestion informatique réglementaire des courses.

Au minimum il est leur demandé, sur le site FFCK slalom:

- **De lire le tutoriel ffcanoë**
- **D'actualiser la dernière version de ffcanoë**
- **D'actualiser la base des licenciés (le mercredi ou le samedi matin)**
- **De lire les diverses infos de la CNAS**

Chaque fonction, de part ses tâches, est en relation avec les autres. Il est donc demandé de la part des officiels R1, J.A., Responsable informatique, d'organiser au minimum une réunion de coordination (physique ou téléphonique). Cette réunion devra être réalisé +/- un mois avant le WE de course et obligatoirement avant la diffusion des informations aux régions et aux clubs.

Le J.A, étant le garant, vis à vis de la CNAS, et donc de la FFCK, de l'organisation réglementaire de ces courses, il lui est demandé de se renseigner des modifications des divers règlements et annexes et de faire appliquer sans adaptation et/ou interprétation, l'ensemble des règlements.

ATTENTION : Il a été diffusé en octobre dernier un courrier d'information, visible sur le site FFCK slalom, dont les directives seront strictement appliquées.

La non validation d'une course Rg ou Nat, hors règlement, reste une éventualité toujours d'actualité.

Ce dernier recours est dans tous les cas une hypothèse extrême jamais envisagée avec plaisir, mais plutôt une obligation de rigueur réglementaire.

Ainsi qu'une exigence de respect pour les compétiteurs et pour ceux qui organisent des compétitions conformes aux règlements.

Pierre MENISSIER
Président CNA Slalom

